

www.roxtonpond.ca



Capsule patrimoniale



La Journée internationale de la femme : le 8 mars 2015

C'est au cours de la Journée internationale de la femme de 1975 que les Nations Unies ont commencé à commémorer la Journée internationale de la femme tous les 8 mars. Deux ans plus tard, en décembre 1977, l'Assemblée générale adoptait une résolution proclamant qu'une Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale devait être célébrée par les États membres un jour quelconque de l'année, selon leurs traditions historiques et nationales.

La Journée internationale de la femme trouve son origine dans les mouvements ouvriers du tournant du XX^{ème} siècle en Amérique du Nord et dans toute l'Europe. Depuis lors, cette Journée a pris une nouvelle dimension mondiale pour les femmes des pays développés comme pour celles des pays en développement. Le mouvement international croissant en faveur des femmes, qui a été renforcé par les quatre conférences mondiales des Nations Unies sur les femmes, a contribué à faire de cette commémoration un point de ralliement pour mobiliser le soutien en faveur des droits des femmes et de la participation de ces dernières à la vie politique et économique.

La Journée internationale de la femme fournit de plus en plus l'occasion de dresser un bilan des progrès réalisés, d'appeler à des changements et de célébrer les actes de courage et de détermination accomplis par les femmes ordinaires qui ont joué un rôle extraordinaire dans l'histoire de leurs pays et de leurs communautés.

Source: <http://www.unwomen.org/fr/news/in-focus/international-womens-day>



Le Maire
Raymond Loignon

RÉSEAUX D'AQUEDUC ET ÉGOUTS ROXTON POND HISTORIQUE

Au début des années 2000, la Municipalité a mandaté une firme d'ingénieurs pour une étude de faisabilité afin de réaliser des travaux d'infrastructures autour du Lac de Roxton Pond.

En 2001, la Municipalité a été informée par le Ministère de l'Environnement que la nappe phréatique avait été contaminée dans le secteur du Village et que plusieurs puits alimentant les résidences avaient été condamnés. À ce moment-là, le Ministère a obligé la Municipalité à construire un

votre Conseil municipal vous informe...

réseau d'aqueduc dans le secteur du Village, qui sera alimenté par 3 puits reliés à une usine de filtration. Ces travaux ont été réalisés durant les années 2005 et 2006. Nous avons demandé en 2007 au Ministère l'autorisation de débiter les travaux autour du Lac. La 1^{ère} phase a été réalisée en 2009 et 2010. Les phases 2 et 3 ont été réalisées durant les années 2013-2014 ce qui met fin aux travaux d'infrastructures d'égout et d'aqueduc autour du Lac.

On peut dire maintenant que la boucle est bouclée.

TRAVAUX FUTURS D'ENVIRONNEMENT

Suite à l'augmentation des résidences qui seront branchées au réseau d'égouts, le Ministère de l'Environnement nous oblige à agrandir nos bassins à notre usine d'épuration des eaux usées. Ces travaux seront réalisés durant les années 2015-2016.

**BUDGET ET
SITUATION
FINANCIÈRE**

Détails en pages 4 et 5

**INSCRIPTION:
SOCCER 2015**

Détails en page 12



Raymond Loignon
Maire



André Côté
Conseiller – District #1



Pierre Papineau
Conseiller – District #2



Richard Comeau
Conseiller – District #3



Pascal Lamontagne
Conseiller – District #4



Sylvain Hainault
Conseiller – District #5



Pierre Fontaine
Conseiller – District #6

COORDONNÉES

Hôtel de ville: 901, rue St-Jean
Roxton Pond (Québec)
JOE 1Z0

Téléphone: 450 372-6875

Télécopieur: 450 372-1205

Courriel: infomun@roxtonpond.ca

Heures d'ouverture des bureaux

Lundi au jeudi 8h30 à 12h00 et de
13h00 à 16h30

Vendredi 8h30 à 12h00 et de
13h00 à 16h00

Conception et impression du journal:

© Les Publications Municipales Inc.
Sans frais: 1 877 553-1955

VERSEMENTS POUR LE PAIEMENT DES TAXES 2015

Les comptes de taxes 2015 seront postés le 1er mars.

Le 1er versement sera exigible
AU PLUS TARD le 1er avril 2015

Le 2e versement sera exigible
AU PLUS TARD le 1er juillet 2015

Le 3e versement sera exigible
AU PLUS TARD le 1er octobre 2015

NOTES : IL EST TRÈS IMPORTANT de vous assurer de nous donner le bon matricule avec votre paiement.

- Les reçus des taxes seront envoyés seulement à ceux qui en feront la demande.

IMPORTANT : COMMENT EFFECTUER UN PAIEMENT



Quatre (4) modes de paiement s'offrent à vous pour acquitter vos comptes de taxes municipales et de mutation :

1. Par chèque (par la poste, en personne sur les heures d'ouverture ou vous pouvez les laisser dans la case à l'entrée de l'Hôtel de Ville)
2. En argent comptant

RP VOTRE MUNICIPALITÉ

ADMINISTRATION

Directeur général / secrétaire-trésorier
Frédéric Lee

Trésorière
Annick Lauzier

Secrétaire réceptionniste
Lucie Martin

URBANISME

Directeur du service urbanisme et
Inspecteur en bâtiments
Fabrice Beniey

Soutien administratif
Émilie Doucet

INCENDIE

Directeur Service Incendie
Philippe Brasseur

3. Par guichet automatique
4. Par accès D sur internet

Pour ce qui est des deux (2) dernières options, bien vérifier les quatorze (14) chiffres de votre matricule afin de nous aider à appliquer le paiement au bon compte, car suite à la réforme cadastrale de 2011 tous les matricules ont changé.

Si de plus amples informations vous sont nécessaires, n'hésitez pas à contacter Mme Annick Lauzier, trésorière au 450 372-6875 poste 222.

LES BORNES-FONTAINES

Avec l'abondance de neige qui tombe cet hiver la saison est dure pour nos petits bonhommes rouges, mais plusieurs résidents ont pris l'initiative de débayer la borne-fontaine qui est située près de leur résidence.

Nos petits bonhommes rouges vous remercient de votre bonne action!

PERMIS D'ALCOOL ATTENTION! ATTENTION!

Toute personne qui loue le centre communautaire pour des réceptions, anniversaires, etc. que ce soit pour vendre, apporter ou servir de l'alcool, doit se procurer un permis d'alcool.

INCENDIE (suite)

Directeur adjoint et Préventionniste
Stéphane Dufresne

SERVICE TRAVAUX PUBLICS

Directeur des travaux publics
Richard Breton

Adjoint aqueduc/égouts
Guillaume Gauvin

Employé travaux publics
Dany Prévost

LOISIRS

Responsable Service des Loisirs
Martine Deschênes

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Responsable
Julie Labbé, bibliothécaire

COMMENT SOUMETTRE VOS ARTICLES :

«Habitez la nature» est publié et distribué à tous les deux (2) mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués au plus tard une semaine avant le mois de la parution. Il suffit de faire parvenir vos fichiers Word et vos photos en fichiers séparés (JPG ou PDF) par courriel à: infomun@roxtonpond.ca

POUR PLUS D'INFORMATIONS: 450 372-6875

BREF RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

(mois d'août, sept., oct., nov. et déc. 2014)

Août :

- Autorisation de paiement à BPR Infrastructures inc. honoraires professionnels travaux de la phase II contour du Lac
- Autorisation de paiement à BPR Infrastructures inc. honoraires professionnels trav. agrandissement de l'usine de traitement des eaux usées.
- Autorisation de paiement à Construction Choinière division Sintra inc. travaux phase II contour du Lac Roxton décompte numéro 10.
- Autorisation de paiement à Calclo pour l'épandage de magnésium liquide.
- Autorisation de signature de l'entente pour la recherche en eau sur le lot numéro 3 723 724.
- Acquisition d'une partie du lot 3 723 724 pour le forage d'un puits d'eau potable.
- Autorisation de signature de l'entente intermunicipale relative à l'acquisition et la collecte des contenants pour la récupération de matières dans des aires publiques municipales avec la MRC.
- Demande d'autorisation au Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) – Projet de prolongement des services municipaux –Avenue des Légendes (lot 3 722 214 du cadastre du Québec).
- Autorisation de paiement à la Ville de Waterloo entente loisirs 2014.
- Demande d'installation d'un arrêt permanent Fondation Roger Talbot inc.
- Octroi du contrat pour la réalisation de travaux de pavage de certaines rues et rangs.
- Nomination de la firme Raymond Chabot Ressources Humaines Inc. pour le recrutement d'un directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Roxton Pond.
- Nomination d'un directeur général et secrétaire-trésorier.
- Nomination secrétaire-trésorière adjointe.

Septembre :

- Installation de poteaux pour enseignes de rues
- Travaux de pavage, partie avenue du Lac Ouest
- Autorisation de paiement à Excavation Daigle pour des travaux d'installation septique pour une résidence isolée.
- Demande de changement de zonage par la compagnie 9010-5461 Québec inc.

- Société d'Histoire de la Haute-Yamaska.

Octobre :

- Mandat Laforest Nova Aqua.
- Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, redditions de compte 2013.
- MRC entente travaux cours d'eau 11e Rue.
- Commission Scolaire (engagement).
- Vidange des installations septiques suite aux travaux d'infrastructures (aqueduc et égouts) contour du Lac Roxton Phase II.
- Comité de Sécurité Publique

Nomination d'un substitut.

- Responsable de la Bibliothèque municipale.

Nomination.

- Vente camion-citerne + zamboni.
- Engagement de 2 pompiers volontaires.
- Nomination du nouveau Directeur général et secrétaire-trésorier.
- Nomination de Mme Annick Lauzier à titre de secrétaire-trésorière adjointe.

Novembre :

- Renouvellement adhésion FQM
- Caserne et garage municipal remplacement système de chauffage
- Nomination du nouveau Directeur général et secrétaire-trésorier M. Frédérick Lee signataire Caisse et tous autres documents
- Aide financière Parade de Noël 2014

Décembre :

- Renouvellement contrat d'assurance responsabilité avec la Mutuelle des Municipalités du Québec pour l'année 2015.
- Acceptation de tarification pour transport adapté Ami-Bus
- Nomination des membres oeuvrant au sein au Comité Consultatif (CCU).
- Nomination des membres oeuvrant au sein de la Corporation de Développement Économique, Social et Communautaire de Roxton Pond Inc.
- Adoption du calendrier des assemblées du Conseil pour l'année 2015.
- Nomination du responsable des mesures d'urgence et responsable de la Santé et Sécurité au Travail.
- Responsable des comités municipaux.
- Ajout de l'organisme « Comité d'environnement du lac Roxton Pond » à la police d'assurance de la Municipalité de Roxton Pond.
- Demande d'aide financière de Caval Ranche entretien des sentiers.
- Présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2015.
- Adoption du programme triennal d'immobilisation pour 2015-2016-2017.
- Autorisation du Conseil municipal pour la publication d'un document explicatif concernant le budget 2015.
- Abolition du poste d'inspecteur en bâtiment et environnement.



VOTRE JOURNAL

PUBLICITÉ POUR LES COMMERCES

Pour les commerces qui désiraient avoir une publicité à l'intérieur du journal municipal, vous pouvez dorénavant le faire. La Municipalité procède à quatre (4) parutions (janvier, avril, août, décembre) du journal annuellement, vous devrez prendre obligatoirement quatre (4) publicités.

Voici la tarification qui s'appliquera en fonction du format que vous choisirez

Format	Parution	Coût/parution	Total
Carte d'affaire	4	60,00\$/parution =	240,00\$
¼ de page	4	120,00\$/parution =	480,00\$
½ de page	4	200,00\$/parution =	800,00\$
1 page	4	400,00\$/parution =	1 600,00\$

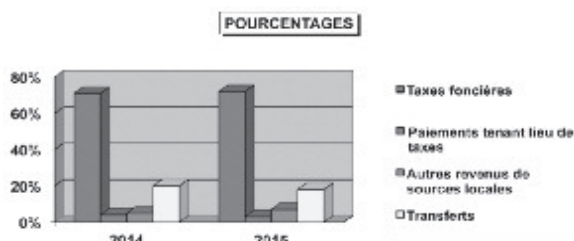
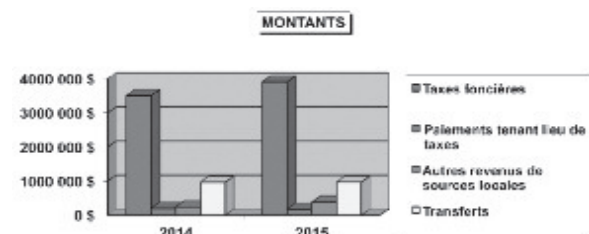
Nous distribuons à chacune des parutions approximativement 1800 copies du journal.

Pour informations et réservations, vous pouvez communiquer avec Frédérick Lee, Directeur général au 450 372-6875.

BUDGET

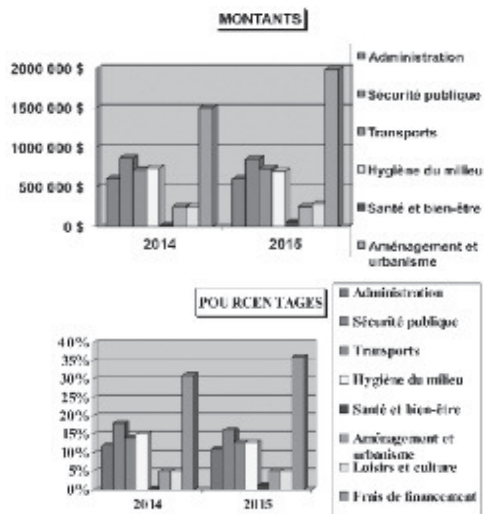
REVENUS 2014 VS 2015

REVENUS	2014	2015
Taxes foncières et générales	3 501 801\$	3 910 041\$
Paiements tenant lieu de taxes	199 428\$	173 428\$
Autres revenus de sources locales	242 750\$	385 026\$
Transferts	965 680\$	968 137\$
Total Revenus	4 909 659\$	5 436 632\$



DÉPENSES 2014 VS 2015

DÉPENSES	2014	2015
Administration	600 328\$	599 321\$
Sécurité publique	863 397\$	850 340\$
Transports	709 110\$	728 782\$
Hygiène du milieu	736 551\$	695 787\$
Santé et bien-être	8 000\$	51 674\$
Aménagement et urbanisme	251 900\$	249 261\$
Loisirs et culture	243 055\$	284 235\$
Frais de financement	1 497 318\$	1 977 232\$
Total Revenus	4 909 659\$	5 436 632\$



Pour ce qui est des dépenses en **immobilisations** pour les trois (3) prochaines années, le Conseil priorisera les dépenses suivantes :

ANNÉE 2015

• Parc sportif	63 000\$
• Projets organismes	57 000\$
• Centre communautaire	36 600\$
• Travaux voirie	100 000\$
TOTAL	256 600\$

ANNÉE 2016

• Pavage chemins municipaux	200 000\$
• Véhicule voirie	70 000\$
TOTAL	270 000\$

ANNÉE 2017

• Pavage chemins municipaux	200 000\$
• Infrastructures	70 000\$
TOTAL	270 000\$

TAUX DE TAXATION

BASÉ SUR L'ÉVALUATION FONCIÈRE	2014	2015
Taxes foncières générales	0.70\$	0.70\$
Prolongement égout, résiduel secteur village	0.29\$	0.27\$

TARIF À TAUX FIXE

	2014	2015
Prolongement aqueduc et égout Phase 1, Tour du Lac (unité de logement)	1 100\$	1 100\$
Prolongement aqueduc et égout Phase 1, Tour du Lac (terrain vacant)	550\$	550\$
Prolongement aqueduc et égout Phase 2, Tour du Lac (unité de logement)	—	300\$
Prolongement aqueduc et égout Phase 2, Tour du Lac (terrain vacant)	—	150\$
Modification poste de pompage Delorme (unité de logement)	30\$	30\$
Modification poste de pompage Delorme (terrain vacant)	15\$	15\$
Domaine des Légendes, travaux aqueduc et égout (unité de logement)	316\$	299\$
Domaine des Légendes, travaux aqueduc et égout (terrain vacant)	158\$	149.50\$
Domaine des Légendes, prolongement aqueduc et égout Phase 2, Tour du Lac (unité de logement)	—	150\$
Service d'entretien du réseau d'aqueduc (unité de logement)	124\$	124\$
Service d'entretien du réseau d'aqueduc (terrain vacant)	62\$	62\$
Service d'entretien du réseau d'égout (unité de logement)	130\$	130\$
Service d'entretien du réseau d'égout (terrain vacant)	65\$	65\$

Service d'entretien du réseau d'aqueduc		
Domaine des Légendes (unité de logement)	246\$	246\$
Service d'entretien du réseau d'aqueduc		
Domaine des Légendes (terrain vacant)	123\$	123\$
Cueillette des ordures ménagères et des matières sélectives (unité de logement)	192\$	178\$
Écocentre (unité de logement)	45\$	45\$
Vidange périodique des fosses septiques (unité de logement)	85\$	85\$

SERVICE D'ENTRETIEN HIVER (SECTEUR)	2014	2015
Secteur rue Paré et partie rue Fournier	115\$	116\$
Secteur de la 1 ^{ère} Rue (unité de logement)	70\$	71\$
Secteur de la 3 ^e Rue (unité de logement)	50\$	51\$
Secteur de la 4 ^e Rue (unité de logement)	80\$	82\$
Secteur de la 7 ^e rue (unité de logement)	45\$	46\$
Secteur de la 1 ^{ère} Rue (unité de logement)	50\$	52\$
Secteur lot # 3 723 293 (unité de logement)	137.50\$	140\$
Secteur de la 5 ^e Rue Sud (unité de logement)	40\$	42\$

ALLOCUTION DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE ROXTON POND

Bonsoir à tous!

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je dépose à ce jour, le rapport sur la situation financière de la Municipalité. Ce rapport se détaille comme suit :

1. Rapport financier pour l'année 2013.
2. Rapport du vérificateur pour l'année 2013.
3. Indications préliminaires quant aux états financiers de l'année 2014.
4. Orientations générales du budget 2015.
5. Rémunérations et allocations de dépenses des Membres du Conseil municipal.
6. Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ pour l'année 2014.

1. RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2013

Les états financiers de l'année 2013 ont été déposés le 6 mai 2014,

Les revenus de 5 013 214\$ étaient répartis comme suit :

Taxes	3 442 791\$
Palements tenant lieu de taxes (Gouv. du Québec)	176 428\$
Autres recettes	316 150\$
Transferts	1 077 845\$
Total des dépenses :	4 748 077\$
Laissant un surplus de :	265 137\$

2. RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2013

La vérification des opérations financières de l'année 2013 a été confiée à la firme Raymond Chabot Grant Thornton comptables agréés. Le rapport des vérificateurs révèle que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2013. Les résultats de ces opérations et l'évaluation de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus et aux usages particuliers de la comptabilité municipale au Québec.

3. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2014

L'année 2014 devrait se terminer avec un budget équilibré.

4. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2015.

Nous entreprendrons dans les prochains jours, l'étude du budget de l'année 2015 et du programme triennal d'immobilisation.

Le budget de l'année 2015 et du programme triennal d'immobilisation seront adoptés au cours du mois de décembre 2014. Nous informerons la population par avis public de la date et de l'heure de la séance au cours de laquelle ils seront adoptés.

Cette année, nous aurons à composer avec le départ d'un nouveau rôle d'évaluation. Le nouveau, nous montre une augmentation des valeurs de 40 000 000\$.

5. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2014.

Le Maire reçoit sur une base annuelle une rémunération de 20 410\$ et une allocation de dépenses de 10 300\$. Pour sa participation aux rencontres des Maires, ainsi que sur les différents dossiers à la MRC, le Maire reçoit un salaire de 11 335\$ et une allocation de dépenses de 5 010\$. Les Conseillers, eux reçoivent sur une base annuelle une rémunération de 6 970\$ et une allocation de dépenses 3 433\$.

6. LISTE DES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$ DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2014.

Un rapport concernant la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ que la Municipalité a conclu depuis la dernière séance du conseil municipal au cours de laquelle a été adopté le rapport de la situation financière de la Municipalité.

Liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000\$ depuis le 1^{er} janvier 2014.

• BPR-Infrastructures	649 110,00\$
• Construction Choinière (division Sintra)	4 032 549,00\$
• Excavation Mario Lussier inc.	140 192,00\$
• F.M.I. (Fab de machinerie industrielle)	49 724,00\$
• Groupe Allaire et Gince inc.	152 858,00\$
• Le Paven, Guy	101 744,00\$
• Ministre des Finances	426 939,00\$
• Ministre du Revenu du Québec	166 287,00\$
• MRC = ordures ménagères, recyclage, CLD, fosses septiques, administration	593 891,00\$
• O'Farrell Nelson, camion	56 912,00\$
• Ville de Granby, Loisirs	28 594,00\$
• Ville de Waterloo, Loisirs	25 488,00\$
• Construction DJL, asphaltage de rues	903 029,00\$

Raymond Loignon, Maire



PLACES DISPONIBLES AU CPE RAYONS DE SOLEIL

3 jours/semaine pour un enfant né entre le 01/10/2010 et le 30/09/2011

5 jours/semaine pour un enfant né entre le 01/10/2009 et le 30/09/2010

Pour informations communiquer avec nous au 450 372-7117



CERCLE DE FERMIERES DE ROXTON POND

75E ANNIVERSAIRE DU CERCLE DE FERMIERES DE ROXTON POND

Le 9 avril est la date de l'anniversaire du Cercle de Fermières de Roxton Pond.

Dimanche le 12 avril une messe à la Paroisse St-Pudentienne aura lieu dès 10 h afin de souligner le 75e anniversaire du Cercle de Fermières de Roxton Pond et suivi d'un repas à partir de 12 h au Centre communautaire de Roxton Pond, 905 rue St-Jean.

Si vous désirez vous joindre à nous pour le repas, le coût du billet est :

Billet adulte : 25\$ (apportez votre vin)

Billet enfant de 6 à 11 ans : 10\$

Billet enfant de 0 à 5 ans : gratuit

Veillez communiquer avec Sylvie Brunelle 450 994-2835

COMPTOIR FAMILIAL

Le Comptoir Familial de Roxton Pond est un organisme desservant la Municipalité et les environs dont le but est de recueillir et vendre des vêtements, des articles de cuisine ou tout autre article utile à la famille dans le but d'aider la population...

Ces articles sont vendus à un prix **TRÈS TRÈS BAS** et les profits sont distribués à des organismes venant en aide aux autres...

Les personnes qui vous servent sont tous bénévoles et se feront un plaisir de vous aider.

Pour l'occasion, nous aimerions vous remercier pour le soutien apporté dans l'exécution de notre mandat.

Merci de nous aider à vous donner un coup de main!

Éva Gagné, responsable pour le Comptoir Familial et tous les bénévoles

Nous sommes situés au 946 rue Principale et nos périodes d'ouverture sont les :

- mardis de 15h30 à 18h30
- jeudis de 13h00 à 16h00
- vendredis de 13h00 à 16h00

Voici les numéros de téléphone, pour nous rejoindre :

Éva Gagné : 450 994-2771

Francine Brodeur : 450 777-1543



BIBLIOTHÈQUE ROXTON POND

905 rue St-Jean (Centre communautaire)

HEURES D'OUVERTURE

MARDI :

9 H À 11 H • 18 H 30 À 20 H 30

MERCREDI :

13 H À 15 H • 18 H 30 À 20 H 30

IMPORTANT

Nous sommes présentement en période d'implantation d'un nouveau logiciel informatique qui gère les prêts et les retours. Ceci demandera une certaine adaptation de la part des abonnés et des bénévoles. Nous vous remercions à l'avance pour votre patience et votre compréhension!

SONDAGE!



Étant donné son constant souci d'amélioration, le personnel vous serait très reconnaissant de bien vouloir remplir le sondage portant sur votre satisfaction à l'égard des services offerts à la bibliothèque. Vous trouverez le lien sous

«Activités spéciales», sur le site web de la municipalité : <http://www.roxtonpond.ca/bibliotheque>

DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE!

- Accès gratuit à l'Internet sans fil
- Poste informatique disponible pour la navigation Internet, les travaux, etc.
- Consultation à distance de votre dossier d'abonné et de la liste des livres disponibles à la bibliothèque
- Augmentation du nombre maximal d'emprunts à 5 livres (au lieu de 3) par carte pendant 21 jours



RECHERCHE DE BÉNÉVOLE

La bibliothèque est à la recherche d'un(e) bénévole désirant s'impliquer à raison de deux mardis soirs par mois. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec la responsable au 450 372-6875, poste 261, ou en écrivant à jlabbe@roxtonpond.ca.

N'oubliez pas que l'abonnement est **gratuit** pour les résidents de Roxton Pond!



Abonnez-vous à notre page Facebook pour vous tenir au courant des nouveautés et des activités :

www.facebook.com/biblioroxtonpond

FÊTE DE L'AMOUR – ATTENTION!

Dimanche le 3 mai à l'église de Roxton Pond, INVITATION À TOUS LES AMOUREUX qui célèbrent leur 5e, 10e, 15e et ainsi de suite, anniversaire de vie de couple (offrez-vous ce petit plus). Votre présence serait grandement appréciée.

Voyez ces couples de l'année dernière comme ils ont l'air tous heureux. On a le goût de vous fêter. Au plaisir!

Contactez Carment ou Roger Ducharme au 450 378-0328.



SOUPER SPAGHETTI AU PROFIT DE JEUNES HOCHEYEURS



Le 7 Mars 2015 aura lieu la 5ième édition du souper pour nos jeunes Hockeys de Roxton Pond

Lors de cette soirée nous aurons le plaisir de vous recevoir au Centre Communautaire de Roxton Pond et de vous servir un souper spaghetti, animé de musique, danse, nombreux prix de présences, moitié/moitié et un prix de fin de soirée exceptionnel; mais il faudra être présent jusque la fin et même ceux qui auront reçu un prix de présence courront la chance de se voir remettre ce somptueux prix.

Vous pouvez vous procurer des billets auprès des Parents ou au 450 777-2723 toujours au coût de 12\$/personne.

L'objectif est de remettre aux jeunes joueurs du hockey mineur dont les Familles s'impliquent un montant afin d'aider à défrayer les coûts d'inscription pour la saison 2014/2015 qui sont de 600\$/joueur, sans compter les frais de déplacements et les équipements.

Comme chaque année nous espérons égaliser le montant que la Municipalité remet aux Familles pour l'inscription des jeunes.

Il reste 2 réunions préparatoires, les parents qui souhaitent encore s'impliquer et qui ne se sont pas manifestés le peuvent encore, nous les invitons à communiquer avec nous au 450 777-2723 avant le 31 janvier 2014.

Il est important de s'occuper de nos jeunes et de leur permettre de faire un sport qui leur apprend à se sociabiliser tout en découvrant les joies de gagner et comprendre les défaites.

Venez nous rencontrer lors de ce souper!

RP INVITATION

SOIRÉE DANSANTE

Après avoir remis une magnifique somme de 7000\$ pour la rénovation de notre église. Nous sommes heureux de vous annoncer...

Pour une deuxième édition!!!



Soirée dansante avec orchestre de musique Country Rétro!!

Le 30 mai 2015 au Centre Communautaire Armand Bienvenue, 905 rue Saint-Jean Roxton Pond.

Un danseur professionnel sera sur place pour nous apprendre des danses en ligne tout en s'amusant. Bière et vin vendus sur les lieux à prix rétro! Tirage d'une tablette électronique et plusieurs prix de présence. Venez-vous amuser en grand nombre, tous les profits seront remis pour la rénovation de l'église.

Réserver vos billets : Michel Latulippe, rés. : 450 776-1286, cell. : 450 204-3030

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ



Venmar Ventilation inc. a volontairement élargi son Programme d'Amélioration de la Sécurité visant certains de ses modèles d'échangeurs d'air.

Venmar a en effet été informée qu'une des protections thermiques utilisées par le fournisseur dans la fabrica-



tion de certains de ses moteurs pouvait s'avérer inefficace, ce qui pourrait représenter un risque potentiel d'incendie.

C'est dans un souci préventif que Venmar prend les mesures annoncées afin de s'assurer que tous ses clients puissent maintenir une tranquillité d'esprit absolue quant à la sécurité de ses produits.

Le service de sécurité incendie de Roxton Pond/Ste-Cécile de Milton vous suggère fortement de faire la vérification de votre échangeur d'air. Venmar Ventilation est le fournisseur

de plusieurs compagnies dans ce domaine. Même si la marque Venmar ne figure pas sur votre échangeur d'air, veuillez faire les vérifications nécessaires sur le site internet :

<http://www.venmar.ca/programme-amelioration-de-la-securite.html>

Stéphane Dufresne T.P.I.
Directeur adjoint et préventionniste
Service incendie Roxton Pond/Ste-Cécile de Milton
sdufresne@roxtonpond.ca
450 372-6875 ext. 264

LE DÉFI GRATTE-CIEL SCOTT

Le 21 mars prochain au Centre Communautaire Armand Bienvenue de Roxton Pond à 17h30, aura lieu un souper/spectacle qui servira de levée de fonds pour qu'une dizaine de pompiers du service des incendies puissent participer au Défi gratte-ciel Scott 2015.

Le Défi gratte-ciel Scott est unique au Québec, c'est une performance sportive

jumelée à une collecte de fonds effectuée par les participants au profit de la dystrophie musculaire Canada.

Une dizaine de pompiers de Roxton Pond/Ste-Cécile-de-Milton seront présents à cet événement le 5 juin 2015 et grimperont 11 fois les 1125 marches et les 48 étages de la tour de la bourse à Montréal. Pour augmenter la difficulté de l'épreuve, ils seront vêtus de leur habille-

ment de pompier ainsi que leur facial et leur appareil respiratoire autonome.

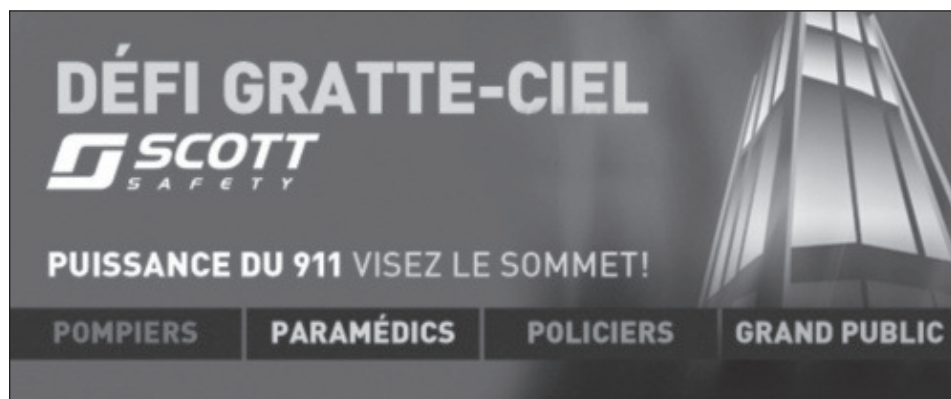
Nous profitons de l'occasion pour vous indiquer les détails du souper/spectacle afin que vous puissiez mettre cet événement à votre agenda et en parler à votre famille et vos amis. Les commanditaires seront nommés et remerciés lors de la soirée.

Les billets sont en vente au coût de 40\$. Le souper (brochette de poulet) sera servi par La Casa du Spaghetti ainsi qu'une revue musicale Rock des années 1980 à 2000 avec « Muscle Rock band ». Vous pouvez contacter Alain Nicol au 450 531-6520 ou Sébastien Gaudreault au 450 522-3158

Merci de votre encouragement !

Comité organisateur

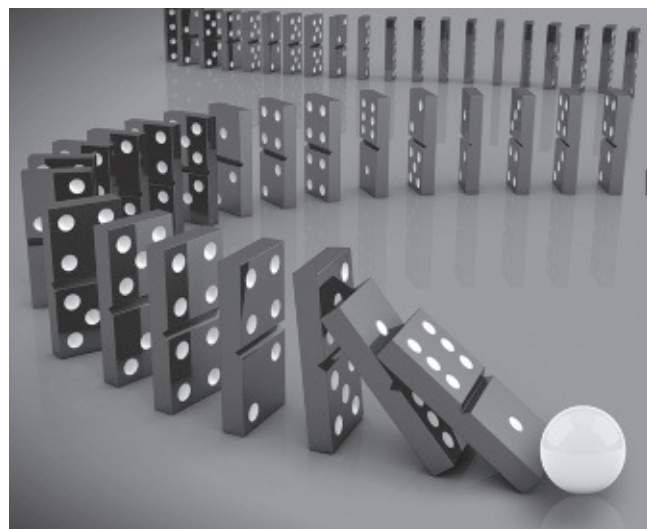
Véronique Foisy : Premier Répondant
Alain Nicol : lieutenant Service des incendies Roxton/Milton
Sébastien Gaudreault : lieutenant des incendies Roxton/Milton



DÉFI GRATTE-CIEL
SCOTT SAFETY

PUISSANCE DU 911 VISEZ LE SOMMET!

POMPIERS PARAMÉDICS POLICIERS GRAND PUBLIC



Semaine de l'action bénévole

12-18
avril 2015

**LE BENEVOLAT,
UN GESTE GRATUIT,
UN IMPACT
COLLECTIF**

PROGRAMMATION DE LA SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2015

Informations et réservations : Patrick St-Denis, téléphone : 450 372-1338, courriel : patrick.st-denis@cabgranby.ca

Samedi 11 avril 2015

Kiosque d'information sur la Semaine de l'action bénévole et sur le bénévolat de 9 h à 17 h aux Galeries de Granby.

Dimanche 12 avril 2015

Déjeuner des présidents à 9 h (sur invitation)
au Zoo de Granby

Les présidents d'organismes oeuvrant avec des bénévoles sont invités à participer à un déjeuner afin de les remercier pour leur engagement et aussi d'échanger avec les membres du Comité organisateur (COOSAB).

Gala reconnaissance de 14 h à 16 h
à l'Église Notre-Dame (252, rue Principale, Granby)
Le Gala reconnaissance a pour but de souligner l'engagement des bénévoles dans leur milieu de bénévolat (loisir, éducation, pastorale, culture, santé, communautaire, sociohumanitaire). Remise de certificats suivi d'un petit cocktail pour les honorés et leurs invités.

Lundi 13 avril 2015

Rencontre d'information sur le bénévolat dans la région (gratuit inscription obligatoire)
de 9 h 30 à 10 h 30 ou de 18 h 30 à 19 h 30
au Centre d'action bénévole de Granby (362, rue Notre-Dame, Granby)

Les gens intéressés par le bénévolat ou qui ont des questionnements sont invités à une rencontre d'information afin de connaître les différentes possibilités dans la région.

Conférence sur la santé auditive (par Michel Nadeau de ADSMQ) (gratuit inscription obligatoire)
de 13 h 30 à 15 h

au Centre d'action bénévole de Granby (362, rue Notre-Dame, Granby)

Une conférence qui abordera les sujets suivants : le types de surdité, le taux de prévalence, les symptômes, les moyens compensatoires...

Cours de danse folklorique avec Monique Benoit
de 13 h 30 à 15 h à l'Escale
(gratuit inscription obligatoire)

Patinage libre entre bénévoles
de 16 h à 18 h au Centre sportif Léonard-Grandin
glace A (gratuit inscription obligatoire)

Mardi 14 avril 2015

Piscine Miner (gratuit inscription obligatoire)
Cours aquatique de 8 h 30 à 9 h 30
(maximum 50 bénévoles).

Portes ouvertes

Vous souhaitez en connaître davantage sur les organismes et connaître leurs besoins en bénévolat ? Rendez leur visite lors de la journée portes ouvertes le 14 avril :

au Centre d'action bénévole de Granby
(362, rue Notre-Dame, Granby) de 14 h à 15 h.
Le CABG, le Club Lions de Granby, l'AFÉAS Granby, la Société Alzheimer, Nourrisource et la Croix-Rouge
y présenteront leurs services.

Chez Alpha Haute-Yamaska
(125, rue Principale, Granby) de 9 h à 16 h 30.
À la Maison des jeunes de Granby
(445, rue Notre-Dame, Granby) de 13 h à 19 h.

Atelier artistique offert par l'Atelier 19
(gratuit inscription obligatoire) de 13 h à 15 h
au Centre France Arbour.

Rencontre : Trucs et astuces pour le recrutement des bénévoles (gratuit inscription obligatoire)
de 18 h 30 à 19 h 30 au Centre d'action bénévole de Granby (362, rue Notre-Dame, Granby).
Les responsables ou gestionnaires de bénévoles, directeurs généraux, membres de conseil d'administration sont invités à une rencontre d'information, d'échanges de trucs et d'astuces pour un recrutement efficace.

Mercredi 15 avril 2015

Marche animée avec naturaliste
(gratuit inscription obligatoire) de 10 h à 11 h 30 au C.N.L.B. Thème : Les oiseaux (maximum 25 bénévoles).

L'après-midi du CABG (réservé aux bénévoles du Centre d'action bénévole de Granby)
de 14 h à 16 h au Club Optimiste de Granby (6, rue Chapleau, Granby)
Un après-midi entre bénévoles du Centre d'action bénévole de Granby. Au programme : goûter et activité surprise.

Patinage libre entre bénévoles
de 16 h à 18 h au Centre sportif Léonard-Grandin
glace A (gratuit inscription obligatoire)

Jeudi 16 avril 2015

Marche animée avec naturaliste
(gratuit inscription obligatoire) de 13 h 30 à 15 h au C.N.L.B. Thème : Les oiseaux (maximum 25 bénévoles).

Samedi 18 avril 2015

Messe spéciale pour les bénévoles
à 16 h 30 à l'Église Ste-Famille
(115, rue Principale, Granby)
Une messe sera célébrée spécialement pour les bénévoles du secteur pastoral par le curé Claude Lamoureux.

Le Party des bénévoles
à 18 h à l'Hôtel Castel & Spa Confort
(901, rue Principale, Granby)
Admission : 25 \$. Ouvert à tous. Aucun billet à la porte. Souper suivi d'une soirée dansante au son du DJ Benoit Giguère.

Piscine Miner

Laissez-passer pour une personne à un bain libre durant la semaine. Les bénévoles doivent se présenter à la piscine pour obtenir leur laissez-passer et mentionner dans quel organisme ils sont bénévoles.

Prendre note que toutes les activités sont exclusivement réservées aux bénévoles et les inscriptions sont obligatoires auprès de

Patrick St-Denis au 450 372-1338 ou
patrick.st-denis@cabgranby.ca.

Dans certains cas, les places sont limitées.

DES NOUVELLES DE VOTRE COMITÉ



L'an dernier a été une année charnière et les bénévoles du Comité n'ont pas chômé. Au plan d'action plutôt chargé s'y est ajouté un changement de présidence et une refonte de l'équipe. Suite au départ de Monique Corbeil, Hélène Tardif, Estelle Brouillard, Martine Bédard et Alain Blondin de nouveaux membres dynamiques tels que Sylvain Lamontagne, Michel Dupuis, Jacques Gagnon et Jean-Philippe Guyon se sont joints à l'équipe de Lucie Lequin, Marcel Lamoureux et Jacques Renaud, accompagné du délégué de la municipalité Pascal Lamontagne. Suite à ces nombreux départs, nous sommes toujours à la recherche d'une personne pouvant occuper le poste de secrétariat.

Les échantillons et les analyses alarmantes de l'eau du lac pour le moins surprenantes de 2013-2014 ont eu comme impact de revoir cet aspect de fond en comble. Le Ministère étant le seul accrédité a accepté d'analyser le Phosphore trace. Le Laboratoire SM, avec lequel le comité travaille depuis le début, continue pour le moment d'effectuer les autres analyses soit: les coliformes fécaux, le taux de

chlorophylle et les matières en suspension. La situation cette année selon le rapport partiel préliminaire démontre que la qualité de l'eau présente une légère amélioration mais la quantité des coliformes fécaux et les matières en suspension sont encore trop élevées pour respecter les normes recherchées. Évidemment le dossier des analyses se poursuit, la version finale du rapport sera présentée au conseil municipal au printemps par la suite disponible sur le site WEB et à la bibliothèque.

Le plan d'action 2014-2015 verra donc à faire les suivis nécessaires aux dossiers amorcés en 2013-2014 soit le sentier d'hiver autour du lac, les panneaux d'interprétation, les îles flottantes, d'autres causeries conférences en collaboration avec la municipalité et des experts conseils sur des sujets d'intérêts publics, développer une approche plus directe avec les citoyens en utilisant le site WEB, Facebook et la liste des Amis du lac, continuer d'offrir de l'information pertinente à la Bibliothèque municipale via notre section réservée au Comité, continuer avec assiduité les différentes représentations autant à la municipalité que dans les autres organismes œuvrant au niveau du bassin versant. Le Comité se penchera aussi, en collaboration avec la Municipalité, sur la pochette des nouveaux arrivants et sur les règles désuètes du comité afin de les harmoniser avec la Loi sur les compagnies, Partie 3 (RLRQ, C.C-38).

Pour ce qui est de l'activité RABASKA « Vers la rive reine », les commentaires positifs ont démontré qu'elle a été fort appréciée. Cependant l'aspect concours a été abandonné compte tenu de son ambiguïté et sa complexité; le comité se penchera donc sur un autre outil d'évaluation, plus adéquat, afin de mieux traduire l'évolution réelle de l'ensemble des berges et de la rive. De toutes façons il est apparu évident qu'il y a eu une nette amélioration dans son ensemble; nous en profitons pour féliciter et encourager tous les riverains dans leurs démarches. Rien ne se crée ni ne se recrée en quelques jours, il faut du temps et de la compréhension. Et une bande riveraine aussi ça évolue. L'important pour nous était de diffuser aux riverains une information pertinente et constructive. La collaboration exceptionnelle des partenaires bénévoles soit: Alex Martin de l'OBV-Yamaska, Caroline Bisson biologiste, Alain Mochon biologiste et président de la SETHY et du Parc de la Yamaska ainsi que les services professionnels du RAPPEL avec Cybèle Boucher en ont fait un événement à reconduire.

Pour toute information supplémentaire sur le Comité du lac, un site WEB est disponible via la Municipalité de Roxton Pond: <http://www.roxtonpond.ca>; onglet *Attraites*; onglet *Lac Roxton*. Nous apprécions vos commentaires et suggestions à notre adresse courriel : comitedulacroxton@gmail.com.

Que les joies de la saison blanche vous comblent de ses plaisirs.

RP TRANSPORT COLLECTIF



Ami-Bus est le service de transport en commun adapté pour Granby, Roxton Pond, Saint-Alphonse-de-Granby, Saint-Paul d'Abbotsford et Sainte-Cécile-de-Milton. Nos clients sont les personnes à mobilité réduite, contactez-nous pour connaître votre admissibilité. Notre service est disponible 100 heures par semaine, 7 jours sur 7 et 361 jours par année.

Nous offrons également des services de transport collectif, nolisé (pour des groupes ayant au moins une personne à mobilité réduite) et d'urgence (service de groupes pour institutions, organismes et municipalités, service 24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

HEURES D'OUVERTURE

Horaire bureau

Lundi au Vendredi : 8h00 à 12h00 et 12h30 à 16h00

Samedi/Dimanche : Fermé

Horaire service

	Début	Fin
Lundi :	7h00	21h30
Mardi :	7h00	21h30
Mercredi :	7h00	21h30
Jeudi :	7h00	21h30
Vendredi :	7h00	23h30
Samedi :	9h00	23h30
Dimanche :	10h00	21h00

Communiquez avec nous pour de plus amples informations :

65, rue Saint-Jude Sud, local 4, Granby (Québec) J2J 2N2

Tél. : 450 375-2069 • www.amibus.org



PROGRAMMATION PRINTEMPS – ÉTÉ 2015

Inscriptions:

Lundi 16 mars de 18h30 à 20h

À la salle des loisirs,
806 rue Principale

Pour infos:

450 372-6875 #229

Comment s'inscrire :

En personne à la salle des loisirs de 18h30 à 20h

Modalités de paiement et informations importantes

- Vous devez payer les frais d'activités lors de l'inscription.
- Si le paiement est fait par chèque, il est fait au nom des LOISIRS DE ROXTON POND
- Il est IMPOSSIBLE de vous inscrire directement à l'entraîneur. Vous devez vous inscrire auprès des Loisirs
- Vous n'aurez aucune autre confirmation, à moins qu'il y ait une erreur sur la fiche ou que l'activité soit modifiée ou annulée.

SOCCER - PRÉ-NOVICE (3-4 ANS)

Clientèle:

Pour garçons et filles de 3-4 ans

Tarif:

35\$ par enfant pour 10 rencontres

Matériel nécessaire:

Chaque participant doit avoir des protège-tibias, des souliers à crampons, des bas et des shorts noirs.

Horaire:

Vendredi 18h à 18h45

Du 29 mai au 14 août (pas de rencontre les 24 et 31 juillet)

Endroit :

Terrain à côté du centre communautaire (905 rue St-Jean)

Responsable:

Bénévole recherché!



SOCCER - 5 à 17 ans (ligne soccer Montérégie)

Clientèle:

NOVICE MIXTE: 5-6 ans
(né entre octobre 2008 et septembre 2010)

ATOME MIXTE: 7-8 ans
(né entre octobre 2006 et septembre 2008)

MOUSTIQUE FILLES*: 9-10 ans
(né entre octobre 2004 et septembre 2006)

MOUSTIQUE GARS*: 9-10 ans
(né entre octobre 2004 et septembre 2006)

PEE WEE FILLES*: 11-12 ans
(né entre octobre 2001 et septembre 2004)

PEE WEE GARS*: 11-12 ans
(né entre octobre 2002 et septembre 2004)

BANTAM GARÇON*: 13-14 ans
(né entre octobre 2000 et septembre 2002)

BANTAM FILLES*: 14-15-16-17 ans
(né entre octobre 1997 et sept. 2001)

MIDGET*: 15-16-17 ans (né entre octobre 1997 et septembre 2000)

Entraîneur : Bénévole recherché

* Si les inscriptions ne sont pas suffisantes pour former une équipe, il est possible que nous formions des équipes mixtes.

Carte d'assurance-maladie et photo de l'enfant obligatoires pour l'inscription au soccer (sauf pour la catégorie Pré-Novice).

Aucune inscription ne sera acceptée sans ces documents.

Tarif:

45\$ par enfant pour la saison

+20\$ pour un chandail (les chandails de la saison **2012-2013-2014*** (seulement) sont valables : ils sont oranges avec le logo de la municipalité au devant)

*Si vous avez déjà le chandail, il faut savoir le numéro du chandail lors de la soirée d'inscription



Matériel nécessaire:

- Le chandail est obligatoire
- Protège-tibias, souliers à crampons, bas et shorts noirs

Horaire:

Variable de la mi-mai à la mi-août, un à deux soirs par semaine

La saison compte 12 parties (sauf pour les novices, 8 matchs) dont la moitié des parties sont locales.

Le calendrier des parties sera remis ultérieurement, mais les parties devraient avoir lieu surtout la semaine, en soirée. Les horaires sont faits en fonction du nombre d'équipes de chaque municipalité donc disponible après les inscriptions.

Endroit :

Pratiques et parties locales :

Novice : Terrain à côté du centre communautaire (905 rue St-Jean)

Atome / Moustique : Terrain derrière l'école Les Mésanges

Pee Wee / Bantam / Midget : À déterminer

Parties extérieures :

Les autres municipalités sont St-Pie, Ange-Gardien, St-Paul-d'Abbotsford, Rougemont, St-Damase, Marieville, St-Jean-Baptiste, Ste-Madeleine. (Transport en covoiturage par les parents).

AUTRES INFORMATIONS

POSTES DISPONIBLES

Nous sommes toujours soucieux d'offrir un service de qualité à la population, nous sommes à la recherche de personnes pour occuper les postes suivants:

ARBITRES DE SOCCER

- Pour les parties locales seulement ;
- Être disponible les soirs de la semaine ;
- Formation offerte gratuitement ;
- Rémunération intéressante ;
- Avoir déjà joué au soccer est un atout ;
- Être âgé de 12 ans et plus

Si vous croyez être la personne que nous recherchons, veuillez nous contacter **au plus tard le 17 avril 2015**

ANIMATEURS DE CAMP DE JOUR

Descriptions :

- Est responsable d'un groupe d'enfants;
- Planifie des activités pour le groupe d'enfants;
- Participe aux rencontres du personnel;
- Assure la sécurité des enfants.

Exigences :

- Capacité de gestion de groupe, aimer les enfants et le travail d'équipe;
- Formation et/ou une expérience pertinente seraient des atouts majeurs;
- Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA)
- La durée du contrat est de 8 à 10 semaines à raison de 35 à 40 heures par semaine;
- Le salaire selon les compétences et expériences;
- Être âgé d'au moins 16 ans.

Si vous croyez être la personne que nous recherchons, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 24 avril 2015**

Nous faire parvenir votre curriculum vitae au:

806, rue Principale, Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0

Fax : 450 372-1205

mdeschenes@roxtonpond.ca

Pour toutes informations vous pouvez nous joindre au 450 372-6875 #229

ASSISTANTS-ANIMATEURS DE CAMP DE JOUR

Descriptions :

- Il soutient l'animateur dans l'animation de son groupe;
- Participe aux rencontres du personnel;
- Assure la sécurité des enfants lors des activités

Exigences :

- Aimer les enfants et vouloir s'impliquer dans une équipe d'animation;
- Être disponible pour un contrat de 5 à 7 semaines (selon les besoins du service), de 30 à 35 heures par semaine;
- Être âgé d'au moins 14 ans.

Si vous croyez être la personne que nous recherchons, veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae **au plus tard le 24 avril 2015**

Nous faire parvenir votre curriculum vitae au:

806, rue Principale, Roxton Pond (Québec) J0E 1Z0

Fax : 450 372-1205

mdeschenes@roxtonpond.ca

Pour toutes informations vous pouvez nous joindre au 450 372-6875 #229



AIDE FINANCIÈRE

Si votre enfant (ou vous) est inscrit à un cours offert par Les Loisirs de Granby et qui n'est pas offert à Roxton Pond, vous pouvez nous adresser une demande de remboursement. Ces remboursements sont accordés à trois moments dans l'année :

- Demande reçue avant le 1er juin pour la session de printemps
- Demande reçue avant le 1er février pour la session d'hiver
- Demande reçue avant le 1er octobre pour la session d'automne

Vous pouvez donc nous faire parvenir, par la poste, votre reçu, vos coordonnées ainsi qu'une lettre expliquant votre demande au : 806 Principale, Roxton Pond, J0E 1Z0

PARADE DE NOËL 2014



« C'était la plus belle parade » a dit haut et fort, un enfant, aux abords de la rue à la vue de la parade de Noël.

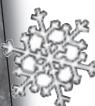
La parade de Noël est maintenant un rituel familial pour bien des roxtonais. Beau temps, mauvais temps, les chars allégoriques, les voitures à chevaux arpentent les rues, à la vue de nombreuses familles!

Le sourire aux lèvres, les enfants accourent au centre communautaire pour profiter des différentes surprises qui les attendent : maquillage, sculptures de ballons, clowns, mascottes, collations de toutes sortes...sans oublier le fameux personnage qu'est le Père-Noël. Ce dernier remet un cadeau enfants présents, cadeaux offerts grâce à la participation de nombreux commanditaires de Roxton Pond et des environs.

Toute cette magnifique journée ne peut avoir lieu sans la présence, l'aide et le soutien de plusieurs bénévoles. Au nom des enfants, nous vous disons MERCI !

Sachez que votre aide est précieuse et sans vous, une telle activité ne pourrait avoir lieu !

En un mot MERCI chers bénévoles !





La Sûreté du Québec vous informe



*Service, professionnalisme,
respect et intégrité.*

En collaboration avec



CONDUCTEURS, ADAPTEZ VOTRE CONDUITE AUX CONDITIONS HIVERNALES !

L'hiver est à nos portes et la neige, la glace ainsi que les forts vents, feront bientôt partie du quotidien des automobilistes québécois. La Sûreté du Québec demande donc aux conducteurs d'adapter leur conduite aux conditions hivernales et de munir leur véhicule des équipements requis par la loi.

Du 15 décembre au 15 mars inclusivement, tout véhicule de promenade immatriculé au Québec doit être muni de pneus d'hiver. De plus, certains véhicules peuvent être munis de pneus à crampons du 15 octobre au 1er mai inclusivement, mais leur utilisation est interdite en dehors de cette période.

L'utilisation de bons pneus d'hiver permet de réduire de 25 % la distance de freinage du véhicule, ce qui peut, dans de nombreux cas, éviter des collisions entraînant des décès ou des blessures. Les policiers seront donc aux aguets pour s'assurer que tous les véhicules soient munis de pneus d'hiver.

Par ailleurs, en situation de conduite hivernale, des règles de sécurité de base doivent être respectées par les conducteurs afin de réduire les risques de collisions. Conserver une distance sécuritaire entre les véhicules, bien déneiger son véhicule et dégivrer ses vitres sont des précautions essentielles.

Chaque année, les patrouilleurs interceptent des véhicules qui circulent sans avoir été déneigés et émettent à leur conducteur des constats d'infraction. Ces « igloos mobiles » représentent un danger, tant pour le conducteur, dont la visibilité est réduite,

que pour les autres usagers de la route, qui sont exposés à des amas de neige ou de glace.

La Sûreté du Québec remercie l'ensemble des usagers de la route pour leur collaboration.

Quelques infractions et sanctions liées à la conduite hivernale

Infraction :

Ne pas dégager les phares, feux ou réflecteurs de son véhicule de toute matière obstruante (art. 237 CSR).

Sanction :

- amende de 100 \$ *

Infraction :

Ne pas se conformer à l'exigence d'un agent de la paix de nettoyer les phares, les feux et les réflecteurs de toute matière obstruante (art. 238 CSR).

Sanction :

- amende de 60 \$ *

Infraction :

Ne pas se conformer à la demande l'agent de la paix de dégager ses vitres ou son pare-brise lorsqu'une matière obstruante nuit à la visibilité du conducteur (art. 267 CSR).

Sanction :

- amende de 200 \$ *

Infraction :

Conduire un véhicule dont le pare-brise et les vitres ne sont pas libres de toute matière pouvant nuire à la visibilité du conducteur (Art. 281.1 CSR).

Sanction :

- amende de 100 \$ *

Infraction :

Ne pas réduire sa vitesse lorsque les conditions de visibilité sont insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou de précipitations (Art. 330 CSR).

Sanction :

- amende de 60 \$ *
- 2 points d'inaptitude

Infraction :

Ne pas conserver une distance sécuritaire entre le véhicule qui précède sur la route (art. 335 CSR).

Sanction :

- amende de 100 \$ *
- 2 points d'inaptitude

Infraction :

Mettre en circulation un véhicule de promenade ou un taxi immatriculé au Québec qui n'est pas muni de pneus d'hiver (art. 440.1 CSR).

Sanction :

- amende de 200 \$ *

Infraction :

Laisser se détacher de son véhicule une matière quelconque, par exemple, de la neige, sur un chemin public (art. 498 CSR).

Sanction :

- amende de 60 \$ *

**plus les frais et la contribution.*



LA DROGUE, LE TAXAGE ET LA VIOLENCE : PAS « COOL » DU TOUT!

La Sûreté du Québec a mis sur pied un *Programme d'intervention en milieu scolaire* (P.I.M.S) ainsi qu'une trousse d'outils de travail « *COOL* » pour vrai! afin de guider les policiers dans leurs interventions préventives auprès des jeunes. (ISBN : 2-550-34328-)

L'établissement scolaire a un rôle important à jouer dans le développement d'attitudes et de comportements sociaux responsables chez les élèves. Une approche préventive favorisant l'ouverture d'esprit, l'éducation au respect, la collaboration et le partage est à privilégier. Le service de police est un partenaire en éducation en ce qui a trait aux droits et responsabilités des élèves.

LES DROGUES ET ALCOOL :

Le problème de drogue chez les jeunes n'est pas nouveau. Cependant, les drogues sont plus nombreuses et variées qu'avant et peuvent causer des dommages plus grands. Les jeunes y sont initiés de plus en plus tôt et l'abus entraîne souvent d'autres problèmes. Pour se procurer leur drogue, les jeunes sont prêts à voler, menacer, extorquer. D'autres se livreront à la prostitution ou au proxénétisme. Le taxage peut aussi être un moyen de trouver un revenu rapide et régulier. Voilà une problématique qui en génère souvent d'autres. Il est donc essentiel de faire de la prévention.

Les objectifs visés par les policiers sont de sécuriser les jeunes qui ne consomment pas, dissuader et prévenir la consommation chez les consommateurs actuels et poten-



tiels et à veiller à ce que les jeunes consommateurs soient identifiés et aidés rapidement. Enfin les policiers voient à ce que tous, parents, directeurs d'école et professeurs se sentent concernés et partagent une vision commune de la problématique et de la manière d'intervenir.

LA VIOLENCE :

Prévenir le taxage et la violence, identifier et dénoncer les agresseurs, protéger les victimes et poursuivre les contrevenants devant les tribunaux et désarmer les conflits à l'école sont aussi des priorités pour les policiers. Ils contribuent aussi à l'apprentissage de compétences sociales : gérer ses frustrations, communiquer et négocier convenablement ses besoins ainsi que résister aux pressions de ses pairs. Ils aident aussi les parents et sollicitent une participation plus grande de la communauté et des institutions.

Chez les jeunes, la violence dans les relations amoureuses est présente dans 20 % des cas. Les agressions sexuelles sont aussi très courantes et les jeunes craignent de les dénoncer. Il faut avoir l'œil ouvert et déceler les attitudes changeantes des jeunes. Le taxage et l'intimidation sont aussi deux comportements violents que les jeunes peuvent avoir ou subir.

Tous ces cas de violence peuvent entraîner des fugues. Les conséquences sont néfastes sur le bien-être physique et mental des jeunes.

L'école est un lieu très populaire pour tous ces types de violence. Les agressions sont dirigées contre les pairs et contre le personnel enseignant. Des agressions physiques et psychologiques sont présentes dans toutes les écoles, mais plus particuliè-

rement dans les quartiers défavorisés où les conditions de vie précaires accentuent les autres problèmes. Les faibles résultats scolaires, le décrochage, la faible estime de soi, l'anxiété et les tentatives de suicide peuvent résulter d'actes de violence ou d'abus de drogue ou d'alcool.

Les policiers cherchent avant tout à aider les jeunes et à les empêcher de devenir des criminels ou des victimes. Même si les crimes sont répressibles, les policiers veulent avant tout prévenir et surtout aider ces jeunes.

LES MÉFAITS :

Mettre fin aux méfaits (graffitis, vandalisme, vols, etc.) est primordial pour les policiers. Rendre les contrevenants conscients des conséquences de leurs actes pour eux-mêmes et pour la communauté est un moyen de prévention à développer. Contribuer à favoriser le développement des capacités et habiletés des parents dans leur rôle éducatif et impliquer les institutions qui oeuvrent auprès des jeunes dans une meilleure éducation au civisme sont des moyens pour les policiers de former des partenaires.

Les problèmes de drogue, de taxage et de violence existent dans la majorité des écoles secondaires et il convient de les contrer. Pour tout renseignement ou besoin de support vous pouvez contacter les policiers de votre localité ou consulter le site Internet de JEUNESSE, J'ÉCOUTE. La meilleure façon d'aider, c'est d'être au courant!

<http://jeunesse.sympatico.ca>





En Amérique du Nord, un congé d'une durée d'une semaine ou deux a lieu traditionnellement, selon les régions, à la fin de l'hiver ou au début du printemps. Il est appelé selon les régions congé de mars, congé du printemps, pause de mars, pause du printemps, relâche du printemps, semaine de relâche, vacances du printemps ou vacances d'hiver (March Break, Spring break ou Study Week en anglais). Certains étudiants se rendent dans un pays tropical ou une station de ski alors que de nombreuses familles en profitent pour faire des activités de plein air.

Noms

Le congé porte différents noms, selon la langue et la région. En français, il porte le nom de vacances du printemps, en Alberta de congé du printemps, en Colombie-Britannique, de pause de mars, à l'Île-du-Prince-Édouard de congé de mars, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, de vacances d'hiver en Ontario, de semaine de relâche au Québec et de relâche du printemps au Yukon. Au Manitoba, les noms de pause du printemps et de semaine de relâche sont tous deux utilisés.

En anglais, les Canadiens l'appellent généralement March Break, littéralement pause de mars, tandis que les Américains le nomment surtout Spring Break, autrement dit pause du printemps. Les noms Study Week (semaine d'études) ou Reading Week (semaine de lecture) sont aussi utilisés.

Histoire

Le congé tire son origine d'un entraînement de natation organisé en 1936 à la piscine Casino de Fort Lauderdale par un entraîneur de natation de l'Université Colgate, Sam Ingram. Un premier College Coaches' Swim Forum est organisé au

même endroit en 1938, attirant déjà, selon une source, 300 nageurs. Le film *Where the Boys Are*, sorti en 1960, a pour sujet des étudiants en vacances à Fort Lauderdale. Au cours des années 1970 et 1980, des beuveries et toutes sortes d'excès deviennent de plus en plus fréquents. La situation pousse le maire de Fort Lauderdale, Robert Dressler, à introduire un règlement contre la consommation d'alcool en public dans sa ville et même à annoncer à l'émission *Good Morning America* que les étudiants en vacances ne sont plus les bienvenus dans sa ville. Cette décision pousse de nombreux étudiants, déjà 370 000 en 1985, à se rendre plus au sud, même dans les Antilles. Des campagnes de sensibilisations ont lieu par la suite contre les problèmes de santé et de sécurité associés aux excès.

La première semaine de relâche au Québec a lieu en 1979 à l'instigation du commissaire scolaire Fernand Paradis, qui avait calculé que le taux d'absentéisme était plus élevé à la fin février. S'inspirant du congé scolaire en France, il retranche une semaine aux vacances de Noël pour les déplacer en mars.

Activités

Le but de la semaine de relâche est officiellement de permettre aux étudiants de s'avancer dans leurs travaux et aux enseignants ou professeurs de corriger les copies.

Les élèves n'ont normalement jamais de devoir et profitent de cette semaine pour se relaxer et voyager, ce qui n'est pas vrai pour la majorité des universitaires, qui eux ont des travaux importants et des examens de mi-session au retour de la semaine de lecture.

Selon les provinces et les écoles, le congé peut avoir lieu en février, en mars ou en avril.

Aux États-Unis, la semaine de relâche est organisée, selon les districts scolaires, entre la fin du mois de février jusqu'à la mi-avril, mais principalement durant les deux premières semaines de mars. La destination privilégiée des étudiants nord-américains est le Mexique, avec les villes de Cancún, Acapulco, Puerto Vallarta ou Tijuana et la Floride (Miami).

Au Japon, les semaines de relâche se déroulent entre la fin de l'année universitaire en mars et le début de la nouvelle année universitaire le 1er avril.



Les 7 erreurs

Notre artiste a reproduit ce dessin et a volontairement modifié 7 détails... Si tu regardes attentivement, tu les trouveras sûrement tout seul!



SUDOKU

数独

6		1		8		5	4	
7	8					9		
			2	6	9			
2	1	7			8		5	
8			1		6			9
	4		5			8	3	1
			6	3	1			
		5					7	8
	2	9		5		4		6

NOVICE

				9				
		9	1		2	3		
6			3		8			1
9		4	6		1	7		3
	7			5			1	
1		2	7		3	4		5
4			8		6			2
		8	2		4	5		
				7				

INTERMÉDIAIRE

3	4	1	5	9	7	6	2	8
5	8	9	1	6	2	3	4	7
6	2	7	3	4	8	9	5	1
9	5	4	6	2	1	7	8	3
8	7	3	4	5	9	2	1	6
1	6	2	7	8	3	4	9	5
4	9	5	8	3	6	1	7	2
7	3	8	2	1	4	5	6	9
2	1	6	9	7	5	8	4	3

6	9	1	7	8	3	5	4	2
7	8	2	4	1	5	9	6	3
5	3	4	2	6	9	1	8	7
2	1	7	3	9	8	6	5	4
8	5	3	1	4	6	7	2	9
9	4	6	5	7	2	8	3	1
4	7	8	6	3	1	2	9	5
1	6	5	9	2	4	3	7	8
3	2	9	8	5	7	4	6	

SOLUTIONS



Bonne
relâche
scolaire!

Saviez-vous que?

En cas d'urgence, pour rejoindre
directement le centre d'appel
de la Sûreté du Québec,
vous pouvez composer le
310-4141 ou ***4141**
pour les cellulaires.

Vous pouvez également
composer le **911**.

DES NOUVELLES DE VOS ÉCOCENTRES

Récupérer le polystyrène : maintenant possible!

Donnez une seconde vie à tous vos polystyrènes en les apportant aux éco-centres.

Soyez parmi les premiers citoyens et ICI du Québec à récupérer tous vos résidus de polystyrène de post-consommation à l'aide d'une nouvelle technologie.



Insérés dans des concentrateurs pour ensuite être purifiés, ces résidus seront recyclés en une matière plastique d'une grande valeur.

Apportez-nous tous vos résidus en polystyrène dont :

- le styromousse :
 - emballages (de produits électroniques, de meubles, etc.);
 - barquettes alimentaires;
 - produits isolants;
- le plastique portant le code # 6 :
 - pots de yogurt individuels
 - vaisselles à usage unique
 - pochettes de CD et DVD;
 - etc.

ADRESSES DES ÉCOCENTRES

WATERLOO

6550, rue Foster

GRANBY

1080, rue André-Liné

Pour connaître l'ensemble des matières acceptées aux éco-centres, visitez le www.haute-yamaska.com ou contactez-nous au 450 378-9976, poste 2231.



OPÉRATION BANDES RIVERAINES EN SANTÉ

ARBUSTES CHERCHENT RIVERAINS

Afin de promouvoir la revégétalisation des berges, la MRC de La Haute-Yamaska offre à faible coût des arbustes à fleurs et à fruits aux riverains des lacs et des cours d'eau.

Les arbustes seront distribués **le 16 mai prochain** dans un kiosque prévu à cette fin, à un endroit qui sera bientôt précisé (consultez le site Internet de la MRC www.hauteyamaska.ca).

CONDITIONS

- Être un propriétaire riverain résidant sur le territoire de la MRC de La Haute-Yamaska ;
- Coût : 1 \$ par arbuste ;
- Limite de 100 arbustes par citoyen ;
- Être inscrit d'ici le 15 avril prochain, à l'aide du formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la MRC.

SAVEZ-VOUS PLANTER... DANS LA BANDE RIVERAINE ?

Le 16 mai, lors de la *journée de distribution des arbustes*, un atelier sur la revégétalisation des bandes riveraines sera offert GRATUITEMENT aux riverains inscrits. Consultez le site Internet de la MRC pour connaître le lieu de l'activité.



ÉCOCENTRES

**Heures d'ouverture
pour la saison hivernale**
**Du 30 novembre 2014
au 29 mars 2015**

	ÉCOCENTRE À GRANBY	ÉCOCENTRE À WATERLOO
LUNDI	Fermé	Fermé
MARDI	Fermé	Fermé
MERCREDI	8 h - 16 h	8 h - 16 h
JEUDI	8 h - 16 h	8 h - 16 h
VENDREDI	8 h - 16 h	8 h - 16 h
SAMEDI	8 h - 16 h Résidentiel seulement	8 h - 16 h Résidentiel seulement
DIMANCHE	Fermé	Fermé

IMMEUBLE RÉSIDENTIEL Vous devez présenter :

Une pièce d'identité avec photo

ET

une preuve de résidence sur le territoire
de la MRC (récente et valide)

IMMEUBLE NON RÉSIDENTIEL Vous devez présenter :

votre carte code à barres

ET

une procuration de votre employeur
vous autorisant à aller porter des matières aux écocentres

ET

une preuve de location
si vous êtes un locataire commercial.

**CLASSEZ
VOS MATIÈRES**
(bois, gypse, etc.)
en chargeant
votre
véhicule !

**PENSEZ
SÉCURITÉ!**
(gants et
chaussures
fermées)



Adresses des écocentres

Granby

1080, rue André-Liné
(dans le parc industriel de Granby)

Waterloo

6550, rue Foster
(sur la route 243)





VERGER
JEAN-PIERRE BISSON

1535, route 139, Roxton Pond
450 777-0903

Plusieurs variétés de **pommes**
Jus de **pomme** 100 % pur
Miel et autres produits dérivés

**Ouverture
hors-saison**

5, 6, 7 et 8 mars 2015
2, 3, 4 et 5 avril 2015
30 avril, 1^{er}, 2 et 3 mai 2015
4, 5, 6 et 7 juin 2015



**BESOI
D'AIDE ?**

**APPELLEZ
211
C'EST GRATUIT**

CENTRE D'ACTION
BÉNÉVOLE
DE QUÉBEC INC.

mrc
La Haute-Yamaska
Pommes de nature

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H
ET LA FIN DE SEMAINE DE 8 H À 18 H
211quebecregions.ca



**Les Publications
Municipales**

Division de 9252-8223 Québec Inc.

Denis Rheault, président
Courriel : denis@pubmun.com

Concepteurs et imprimeurs de votre journal

424, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu (Qc) J0L 1R0 • 1 877 553-1955

www.pubmun.com



Profitez de l'hiver !

